

## RESUME – ETAT DE LA LITTERATURE « VILLE SOLIDAIRE » – VILLE INVENTIVE

Aussi bien dans le champ des travaux sur l'exclusion que dans celui des études urbaines les auteurs s'attachent souvent peu à préciser le sens du terme de « solidarité ». Quand ils le font, les approches sont variables : certains insistent sur ses différentes traductions pratiques, d'autres les replacent sur le plan historique pour en comprendre les particularités actuelles. Ces différentes entrées traduisent l'ambiguïté de la notion, aussi bien dans sa définition que dans les discours et les pratiques qui s'y réfèrent

Dès lors, comment parler de « ville solidaire » ? La ville solidaire ne constitue pas un champ d'étude à proprement parler : elle n'a pas ses auteurs phares, ses concepts et ses limites. Au final, peu d'auteurs y font référence, ce qui complique la tâche d'un état de littérature sur la « ville solidaire ». La littérature traitée dans le cadre de ce rapport ne se réfère pas toujours la solidarité. Et pourtant, elle concerne toujours, de près ou de loin, *ce qui lie* les individus les uns aux autres, que ce lien soit organique ou politique, qu'il relève d'une interdépendance factuelle ou d'un principe de cohésion.

La solidarité existe à de nombreuses échelles territoriales, dès lors qu'elle se définit, au moins temporairement, comme l'ensemble des liens organiques et politiques entre les individus : celle de la nation, mais aussi celle des régions, des pays, des communes, des communautés ou des familles. Ainsi, la solidarité de la ville pourrait transparaître dans sa capacité à faire lien. En ce sens, solidarité et exclusion seraient opposables et c'est, de fait, l'opposition la plus présente dans la littérature. L'exclusion, les inégalités, la pauvreté et l'indignité apparaissent en effet comme les envers de la solidarité qui constituent, eux, des objets de recherche bien constitués.

\*\*\*

Ce rapport est construit en quatre parties distinctes et complémentaires. La première propose un retour historique sur l'idée d'une ville solidaire. Les trois autres étudient la mise en œuvre des formes de solidarité et les principes idéologiques mobilisés dans trois objets d'études, liés par les questions d'exclusion et d'inclusion.

La première partie constitue *un retour historique sur la notion de solidarité*. Ce retour n'a pas été uniquement sémantique : concentrés sur l'hypothèse d'une ville solidaire, nous avons cherché à mettre en lumière les échelles territoriales d'application et de mise en œuvre des formes de solidarité, de la révolution française à nos jours. *A posteriori*, l'échelle de solidarité qui revient le plus souvent est celle de l'Etat. Les institutions de la protection sociale garantissent en effet une solidarité concrète. Cette échelle n'est cependant pas contradictoire avec une réflexion sur la ville solidaire, puisque les collectivités territoriales se voient déléguées un certain nombre de compétences dans le domaine social.

La seconde partie de ce rapport traite des formes de solidarité dans et pour la *mobilité*, nouvelle question sociale interrogeant directement la possibilité d'une ville solidaire. La mobilité nous a semblé constituer un élément fondamental dans la mesure où l'accès aux ressources de la ville, dont celles issues d'actions dites solidaires, dépend en partie de la possibilité de se déplacer. Si nous démontrons que le déplacement n'est pas toujours une nécessité, nous insistons dans cette partie sur la question de *l'emploi*, souvent présentée comme fil directeur des politiques de mobilité qualifiées de solidaires. D'une manière générale, les études sur la mobilité mettent l'accent sur les inégalités sociales et l'exclusion. Bien qu'elles ne mobilisent pas à proprement parler le terme de solidarité, elles s'interrogent sur le sens de la solidarité nationale à travers l'action de l'Etat et le droit au transport. L'accès au service public et le traitement égalitaire des territoires est également une question centrale pour les auteurs.

Les différentes formes du *sans-abrisme*, liées à la question de *l'espace public* comme espace de visibilité(s) constituent la trame principale de la troisième partie de ce rapport. Les sans-abri - groupe

particulièrement hétérogène - interrogent directement, par leur présence, à la fois la capacité de la ville à faire solidarité, et plus largement l'idée d'une solidarité organique, ou d'interdépendance. L'étude des sans-abri constitue une « entrée par la marginalité » permettant une vaste remise en question des principes de solidarité. En permanence sujettes à l'exclusion et à l'inclusion, les personnes sans-abri témoignent de la variabilité des formes de solidarité - ou de désolidarité -, et mettent en lumière l'existence de politiques publiques et communales allant dans les deux sens, et parfois dans le même temps. De toute évidence, c'est en travaillant sur la question des sans-abri que l'idée de solidarité est apparue explicitement comme une idée forte et porteuse de sens pour les auteurs. Selon eux la présence de sans-abri dans l'espace public est la marque d'une défaillance de la solidarité nationale et de l'absence de liens organiques entre les individus. Mais les études sur les sans-abri font également apparaître une forme de solidarité interpersonnelle que nous n'avons pas abordée dans la partie historique. Il s'agit de l'attention et de la bienveillance des maraudeurs à l'égard des sans-abri, que les auteurs traduisent par le terme de *care*.

La quatrième et dernière partie de ce rapport s'attache à étudier la ville solidaire sous le prisme du logement, à la fois entendu comme unité d'habitation, et comme *habitat*, ou objet de régulation sociale, économique, démographique et territoriale. Si le logement, peut se révéler être un amplificateur de pauvreté et de précarité matérielle, il peut tout autant devenir vecteur d'insertion sociale, ce qui lui confère un statut très particulier. En ce sens, il se place en élément clef pour une réflexion plus large sur la ville solidaire, sur ce qui inscrit ou désinscrit territorialement et socialement. Dans le domaine du logement, c'est cette solidarité au sens de droit qui revient le plus souvent. La question du logement fait ressortir une nuance apportée par Constantin Pecqueur : toutes les formes de solidarité ne sont pas souhaitables, et peuvent alimenter la division et les intérêts de différents groupes. En ce sens, l'émergence de formes alternatives de logement portées par des groupes d'habitants parfois regroupés au sein d'association est intéressante car ces expériences peuvent être porteuses de nouvelles formes de solidarité, fondées sur la coopération entre pairs. Toutefois, ces formes de solidarité sont à analyser avec distance et les travaux en la matière montrent que ce modèle est encore difficilement généralisable.

Cet état de la littérature montre combien la dimension politique est importante dans la mise en œuvre de la solidarité : même s'il faut sans doute dépasser le registre unique de la dénonciation des études sur la ville néolibérale, la transformation de l'action des pouvoirs publics est au centre des questionnements actuels sur la solidarité. Parce qu'il « *n'y pas de cohésion sociale sans protection sociale [...]* » (Castel, 1995, p.769), la néolibéralisation de l'action publique dans l'ensemble des thématiques étudiées semble mettre en danger la mise en œuvre concrète de la solidarité.